



La commune de Bièvre recrute

ouvrier polyvalent /chauffeur permis C / Conducteur d'engins de chantier H/F/X à temps plein

Conditions de recrutement et de recevabilité de la candidature :

- 1° citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail);
- 2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- 3° jouir des droits civils et politiques;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 5° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- 6° être titulaire, au minimum, d'un diplôme au moins égal à celui requis pour un emploi à l'échelle D2 enseignement secondaire inférieur ou compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau de diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et en lien avec l'emploi considéré ou titre de formation certifié et délivré par un organisme officiel.
- 7° disposer d'une expérience en tant que conducteur(trice) d'engins de chantier et/ou disposer de connaissances pratiques dans la signalisation de chantier constitue(nt) un sérieux atout;
- 8° posséder le permis C avec CAP (CE - Atout);
- 9° disposer de la sélection médicale requise
- 10° être en possession du passeport APE au moment de l'engagement;
- 11° réussir un examen de recrutement :

- Satisfaire aux épreuves de sélection :

- a. épreuve pratique : sur les connaissances professionnelles en lien avec la fonction.
- b. épreuve orale : conversation permettant d'évaluer les aptitudes et un entretien approfondi qui permet d'évaluer la personnalité et les motivations à exercer la fonction;

Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve pratique participeront à l'épreuve orale.
Minimum requis : 50 % dans chaque épreuve et 60% au global;

Le jury de recrutement établira un classement des candidats.

Une réserve de recrutement sera constituée. La durée de la réserve est de trois ans renouvelable pour une fois.

Profil de la fonction :

Missions principales :

Sous l'autorité du contremaître, l'ouvrier polyvalent /chauffeur permis C / Conducteur d'engins de chantier aura pour missions et ce, de façon non exhaustive :

- De se déplacer pour assurer les activités logistiques liées aux déplacements et transports des objets ou des personnes

- De contrôler l'état du véhicule utilisé et des marchandises transportées
- De constater et signaler les erreurs pour éviter les infractions et augmenter le niveau de sécurité, en respectant les consignes, la réglementation et le cadre prescrit
- De garantir la continuité du travail en s'organisant et structurant les déplacements
- De suivre les instructions et les procédures
- Véhiculer les engins de chantier;
- Procéder à la signalisation de chantiers;
- Procéder aux travaux de voirie (pose d'asphalte, de béton, manipulations simples et autres menus travaux de base, etc.);
- D'anticiper et adopter les stratégies adéquates pour faire face aux changements de trajectoire ou de planning.
- De participer à l'ensemble des tâches du service technique et ce, avec polyvalence (espaces verts, travaux de voirie, d'égouttage, d'eau, d'ouvrages en béton et/ou maçonnerie).

Compétences et qualité attendues :

- Pourvoir utiliser l'ensemble de la flotte de véhicules (aussi bien camion, camionnette que tractopelle, tracteur, etc...)
- Faire preuve d'autonomie et savoir également travailler en groupe
- Travailler avec organisation, méthode et rigueur ;
- Bonne capacité communicationnelle ;
- Respecter les délais impartis ;
- Canaliser son énergie ;
- Faire preuve de proactivité ;
- Respecter la hiérarchie

Régime et conditions de travail :

- Indéterminé
- Statut : APE
- Régime de travail : temps plein – 38h/semaine
- Rémunération: échelle de traitement D2 ou D4 selon le diplôme
- Constitution d'un deuxième pilier de pension
- Chèques repas,
- Récupération des heures supplémentaires éventuelles
- Facilité à obtenir une assurance hospitalisation (SSC)
- Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe performante

Echelle de traitement D2 (CESI) :

- salaire brut annuel sans ancienneté - temps plein:

15.272,74€ non indexé (index actuel : 1.7410) soit 2.215,80€ mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

- salaire brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein:

16.775,02€ à l'index 138.01 (index actuel : 1.7410) soit 2.433,78€ mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

Echelle de traitement D4 (CESS) :

- salaire brut annuel sans ancienneté - temps plein:

15.172,57€ non indexé (index actuel : 1.7410) soit 2.201,29€ mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

- salaire brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein:

17.238,13€ à l'index 138.01 (index actuel : 1.7410) soit 2.500,97€ mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

- Cet emploi est pourvu contractuellement et pourra faire l'objet d'une statutarisation ultérieure lors d'une révision du cadre du personnel.

-Modalités de candidature :

Postuler par recommandé ou déposer votre candidature auprès de la Directrice Générale f.f., contre accusé de réception pour le 30/09/2021 au plus tard (*date de la poste faisant foi*) :

Commune de BIEVRE
A l'attention de Madame la Directrice Générale
Rue de Bouillon, 39
B-5555 BIEVRE

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

Curriculum Vitae, lettre de motivation, copie du diplôme et, le cas échéant, du certificat de validation des compétences, un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois.

Si l'ensemble des documents exigés ne sont pas annexés, la candidature ne sera pas validée.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 30/09/2021.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de la Directrice Générale, au 061/239.661